

Réédition ouvrage André Corboz
29 novembre 2012

Je suis heureuse de saluer, au nom des Autorités de la Ville de Carouge, la réédition de l'ouvrage d'André Corboz, et les efforts de ceux qui l'ont menée à chef.

Ainsi, après le beau documentaire de Christiane Kolla et inspiré par l'"Invention de Carouge", la présente réédition vient renforcer le souvenir et surtout – espérons-le – le souffle de l'entreprise de Corboz.

Je dis "le souffle". A ce propos, le titre qu'André Corboz donne à son magistral travail - "L'invention de Carouge" - est révélateur. L'auteur ne dit pas bâtir Carouge, ni planifier Carouge, car il ne s'agissait pas dans son esprit de relater la simple construction d'une ville. Il s'agissait plutôt de rendre compte de l'aventure d'un projet humaniste, du surgissement d'une "idée de ville", d'un projet urbanistique. De rendre compte du développement d'une manière de vivre.

C'est qu'au moment où André Corboz entreprend son étude sur Carouge, la cité sarde est à réinventer. En effet, elle est en très mauvais état. Certes, la loi de 1950 définit un périmètre de protection, mais ni les moyens financiers, ni l'état d'esprit ne sont à la réhabilitation.

La ville est dans un état déplorable.

Qu'on en juge : En 1954, la section Carougeoise du parti du Travail diffuse un texte intitulé: Il faut sauver Carouge!

Ce texte commence ainsi :

"La cité des taudis. A Carouge, on n'a pas fait grand chose. Les taudis sont aujourd'hui encore particulièrement nombreux, il suffit de parcourir la rue Vautier, la rue de la Filature ou la rue Ancienne, par exemple, pour s'en rendre compte. Les façades délabrées ne sont pas rares ; et si la curiosité vous pousse à pénétrer dans les cours, vous découvrirez alors l'ampleur du mal : les emplacements prévus pour les projets primitifs, pour le confort des habitants (jardins sur l'arrière des maisons), ont été recouverts de bâtisses diverses, vraisemblablement à une époque où sévissait déjà une crise du logement, où la ville avait peine à loger ses nouveaux habitants."

"Le spectacle de ces doubles maisons [...] est invraisemblable de sordité et de misère. Les cours sont sombres, la végétation, d'abord destinée à agrémenter la vie des habitants, est devenue envahissante, et les prive aujourd'hui des faibles rayons de soleil qui pourraient parvenir à se frayer un chemin entre les constructions entassées sans aucun ordre ; les maisons portent des traces innombrables de leur âge ; les rénovations - pour autant qu'elles aient pu être faites -, datent de temps si lointains que toute amélioration a disparu.

Et si un nombre assez considérable de nos concitoyens logent dans des immeubles privés du moindre des comforts, il n'est pas rare que l'on soit encore au système des toilettes collectives, un cabinet par étage ; les escaliers sont étroits, sombres, glissants. On ne parle que pour mémoire de l'humidité générale, de l'étroitesse des fenêtres, bref d'une insalubrité manifeste. Le pourcentage des appartements du Vieux Carouge qui sont des taudis, selon les chiffres de l'architecte Schwertz, est élevé : 15 %." Et le Parti du Travail de proposer toute une série de mesures.

Mais notre propos n'est pas là. Nous rappelons simplement ces faits pour attirer l'attention sur l'état de délabrement dans lequel la cité sarde se trouve, au moment où André Corboz entreprend son étude. Certes, le Groupement pour la Rénovation de Carouge (ancêtre du BOULET), fondé en 1946 par René Schwertz et Fernand Vautier veille au grain, mais n'arrive pas à faire face à l'esprit vorace d'aucuns.

En 1961, l'élégant édifice connu sous le nom de maison Merminod, qui aurait dû devenir l'Hôtel de Ville de Carouge si l'histoire n'avait pas entravé son essor, est rasé car cette bâtisse entrave le réaménagement des Promenades et de ce qui deviendra la place de Sardaigne. Ce ne sont pas des promoteurs cupides qui sont à l'origine de ce coup de force, mais les autorités communales, car ce bâtiment, dessiné par Giardino, est propriété de la commune !

Toujours en 1961, les arbres de la Place d'Arme sont abattus à l'initiative d'un ingénieur du DTP et l'une des fontaines de Jean-Daniel Blavignac échappe de justesse à la démolition. Elle trouve refuge derrière le Temple, où on peut encore l'admirer.

Ce n'est pas fini. Les pittoresques maisons situées en amont du pont Neuf, au bord de l'eau, ne tardent pas à être également rasées pour esquisser la place de l'Octroi. Le *Journal de Carouge*, sous la plume de Jean-Luc Daval, s'insurge régulièrement des outrages que subit la ville.

La maison Brocher située juste en aval du pont est à son tour démolie. Il s'agissait pourtant d'un lieu important, car c'est dans cet édifice que les protestants carougeois pouvaient assister au culte avant la construction du Temple en 1821.

Le pont Neuf est lui aussi menacé. André Corboz, qui a déjà publié quelques articles dans des revues spécialisées sur l'architecture de Carouge, prend immédiatement la défense du Pont Neuf, et, dans un article publié dans le *Journal de Genève* du 8 octobre 1966, s'élève contre la démolition de ce pont qui doit faire place à des voies sur berges, comme on les connaît à Paris.

Dans la conclusion de son article intitulé "Pour comprendre le pont de Carouge", André Corboz écrit : "La rareté des œuvres de cette qualité en fait un témoin de l'histoire du génie civil. Mieux, pour la Suisse, il s'agit probablement d'un monument unique. C'est dire aussi qu'il faudrait enfin se décider à le classer." Cette demande faite en octobre 1966 n'a toujours pas trouvé sa suite logique. Carouge le souhaite, la Ville de Genève ne le veut pas.

C'est dans ce contexte assez chahuté qu'André Corboz entreprend ses longues et créatives recherches sur Carouge.

L'Invention de Carouge sort de presse en 1968 et *Le Carougeois*, la feuille locale, n'en parle pas. Pas une ligne, pas un mot.

Certes, plusieurs lois tenteront de préserver au mieux le périmètre du vieux Carouge, mais à y regarder de plus près, nous sommes face à une peau de chagrin qui rétrécit à chaque intervention. Entre la loi de 1950 et la loi de décembre 1969, le périmètre se resserre.

Cependant, le sérieux de la recherche menée par André Corboz finira par imposer un nouveau regard sur le patrimoine architectural que représente Carouge.

Définir et protéger un espace est certainement le travail du législateur, mais le travail de l'historien est de faire revivre un projet, une envie. Le travail d'André Corboz a largement contribué à faire revivre Carouge.

On peut ainsi estimer que dans l'histoire récente de Carouge, il y a deux étapes : avant et après Corboz. L'histoire fouillée de son *Invention* a permis à chacun de regarder cette ville piémontaise comme étant un objet unique, digne d'intérêt.

Carouge doit sa réhabilitation à André Corboz. Sa recherche historique sera à l'origine d'une prise de conscience grandissante sur l'exemplarité de cette ville inventée au 18^e siècle et voulue par la cour de Turin, largement inspirée par un rare esprit de tolérance et une gouvernance inscrite dans le siècle des Lumières.

Lors du quarantième anniversaire de la parution de ce livre fondamental, les Autorités carougeoises avaient confié à une cinéaste de Carouge, Mme Christiane Kolla, de réaliser un dvd sur l'histoire de l'urbanisme de Carouge, en prenant pour base le travail d'André Corboz, tout en y ajoutant les réalisations et les projets prochains de l'urbanisme carougeois. La cinéaste et l'historien de l'urbanisme ont étroitement collaboré à la réalisation de ce film. Film qui est sorti il y a deux ans déjà et qu'André Corboz a vu et apprécié à sa juste valeur. Ce dvd sera projeté dès demain ici, dans la petite salle du cinéma Bio.

Il faut vivement espérer, au moment où s'amorcent, avec le projet PAV notamment, une radicale évolution de notre Ville, que nous saurons revitaliser le souffle d'André Corboz ; c'est-à-dire unir approche historique, souffle humaniste et perspectives politiques dans l'invention d'un art de vivre au 21^{ème} siècle. A cet égard, nombreux sont ceux qui souhaitent aller au plus rentable, au meilleur marché, comme on tendait à le faire en 1960. Il faut veiller au contraire à réinventer une ville au service de l'homme, unissant respect du passé et prospective.

Merci, André Corboz, de nous y aider !

Jeannine de Haller Kellerhals
Maire de Carouge